

Commission Nationale de Football

André COUPLET
630, rue Léopold Dusart
59590-RAISMES
tel : 06 33 15 33 72

e.mail : a.couplet@orange.fr

Saison 2026 – 2027 GROUPE A

Coupe Henri GAUTHIER

Circulaire n°2.

Réunion du 16 octobre 2026 par visio conférence

Présent.e.s : BOTTY JM - COUPLET. A (CN Foot)

Excusé-e: Mme MOREAU MC

Invités: Mme DELEMAR. M –PECORARO. R (CSD 59) – PAWLICKI. F (CSD 10) -
GRADEL D CSD 62)

Les Résultats : du 1^{er} tour le 11 octobre

Match n°1: Colbert TOURCOING (59)

2: **Voltaire LILLE (59)**

3: US DECHY B (59)

4: AG THUMERIES (59)

5: US Rivelaine LOOS EN GOHELLE (62)

6: Bils Deroo WAZIERS (59)

7: CORMONTREUIL (51)

8: **Anciens de SENARDES (10)**

9: HENIN BEAUMONT (62)

10: AUCHY LES ORCHIES (59)

11: ASV Duruy TOURCOING B (59)

12: Charcot BULLY LES MINES (62)

13: Mahorais LILLE A (59)

14: **ASOFA (10)**

15: **Vétérans MASNY A (59)**

16: USM VRED (59)

USM BEUVRAGES (59) 3-1

TRAINEL (10) 16-0

Vétérans MASNY B (59) 2-5

VENDIN LE VIEIL (62) 0-2

DC RACHES (59) 1-0

Mx VILLENEUVE d'ASCQ (59)(2-2) 5tab4

APPOIGNY (89) **se joue le 18/10**

Vétérans de CHALONS (51) (2-2) 4tab2

US DECHY A (59) 4-0

SALOME (59) 3-2

NOYELLES LES SECLIN (59) (1-1) 3tab4

Mahorais LILLE B (59) 5-3

Municipaux LENS (62) 6-2

PARON VILLEROY (89) 1-4

Ale Portugaise AUBOISE (10) 3-2

ASV Duruy TOURCOING A (59) 2-3

DISCIPLINE

Match Colbert TOURCOING – BEUVRAGES : exclusion du joueur PINHEITO Tony lic :
99113688 de Colbert pour 2 avertissements

Match automatique jugé suffisant

Match : UFC HENIN – US DECHY A : exclusion du joueur CONTE Cédric CI de DECHY :
faute du dernier défenseur

Match automatique jugé suffisant

Match USM VRED – AS V. Duruy TOURCOING A : le joueur MARCHAND Jérémy licence
99068570 de USM VRED, licencié FFF à FC PECQUENCOURT n'a disputé aucun match de

championnat UFOLEP avant le 11 octobre (suspension)

Décision : ce joueur est suspendu 1 match ferme à dater du 24 octobre 2026

D'autre part, la Commission rappelle les responsables du Club aux devoirs de leur charge au regard du respect des règlements de la coupe (voir circulaire n°1)

HOMOLOGATION

L'obligation d'avoir disputé 3 rencontres départementales avant le 1^{er} tour de la coupe Gauthier pour pouvoir participer à cette compétition ne s'applique pas à des joueurs licenciés dans un club FFF d'outre-mer mais qui doivent ensuite participer aux championnats départementaux.

RAPPORTS : plusieurs rapports (arbitres ou délégués officiels) font état des excellentes conditions dans lesquelles la rencontre s'est déroulée et le comportement exemplaire des équipes avant, pendant et après le match. Grand bravo et félicitations à tous !!

LES PROCHAINES RENCONTRES :

- **du 25 octobre 2026**, terrain du club 1^{er} nommé.
Coupe DELARBRE : 1^{er} tour

Match n°1 : RACHES (59)

« n°2 : Mx VILLENEUVE d'ASCQ (59)

« n°3 : Perdant CORMONTREUIL -APPOIGNY

« n°4 : **TRAINEL (10)**

« n°5 : Municipaux LENS (62)

« n°6 : US DECHY B (59)

« n°7 : Mahorais B LILLE (59)

« n°8 : **Ale Portugaise Auboise TROYES (10)**

SALOME (59)

AG THUMERIES (59)

ASOFA (10)

Vétérans CHALONS (51)

USM BEUVRAGES (59)

ASV. Duruy TOURCOING B (59)

USM VRED (59)

US. DECHY A (59)

Les rencontres **n° : 3 – 4 – 8 – coup d'envoi 14h30**

Les autres : 10h30

- **du 15 novembre 2026**, terrain du club 1^{er} nommé
Coupe GAUTHIER : 2^{ème} tour

Match **n°1** : PaRON VILLEROY (89)

« n°2 : VENDIN LE VIEIL (62)

« n°3 : NOYELLES LES SECLIN (59)

« n°4 : ASV MASNY B (59)

« n°5 : Voltaire LILLE (59)

« n°6 : ASV. Duruy TOURCOING A (59)

« n°7 : AUCHY LES ORCHIES (59)

« n°8 : **Mahorais LILLE A (59)**

Vainqueur CORMONTREUIL – APPOIGNY

UFC HENIN BEAUMONT (62)

Bils Deroo WAZIERS (59)

US Rivelaine LOOS EN GOHELLE (62)

FC Charcot BULLY LES MINES (62)

Ale COLBERT TOURCOING (59)

ASV MASNY A (59)

Anciens de SENARDES (10)

Les rencontres **n° : 1 – 8 Coup d'envoi : 14h30**

Les autres : 10h30

Pour toutes ces rencontres:

-Arbitres et délégués officiels sont désignés par les commissions départementales des clubs recevants .

Chaque Club enverra 1 feuillet de la feuille de match nouvelle version dans les 48h

Le club recevant enverra dès la fin la rencontre une copie par scan de la feuille de match et dans les 48h, les différents rapports (arbitre,) et le formulaire d'indemnisation de l'équipe visiteuse,

Les rapports des délégués sont à adresser par les délégués officiels eux-mêmes au responsable de la coupe (courrier ou mail). Ces rapports font l'objet d'une prise en compte plus effective en cas de problèmes disciplinaires.

‘ **Rappels** : pas de prolongation : tirs au but si égalité à la fin du temps réglementaire

D'autre part : Un 1^{er} avertissement entraînera l'expulsion du joueur averti pendant 10mn (durée effective de jeu)

Pour la CN football
Le responsable des coupes

A. Couplet